Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 15

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cherché à « ne faire aucune mention de l'Etre suprême », que le nom de Dieu, quoi que vous en dites, y est prononcé. Pourquoi donc jetez-vous l'anathème sur des confédérés qui ont fait leurs preuves comme éducateurs, qui ont donné tout leur cœur à leur tâche et qui, s'ils ne les étalent pas à tout propos, n'en ont pas moins des convictions religieuses aussi profondes et aussi vécues que les vôtres? Nous voulons croire, Monsieur, que vous ne vous êtes pas rendu compte qu'en ce faisant, vous accomplissez une action qu'il nous est difficile de qualifier.

Nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir publier la présente dans le prochain numéro du Bulletin pédagogique, et nous vous présentons l'assurance de notre

considération distinguée.

Pour la Commission intercantonale chargée de l'examen du Cours de langue française destiné aux écoles primaires de la Suisse romande.

Le Président : Le Secrétaire : Ernest Savary, chef de Service. A. Porchet, insp.

ÉCHOS DE LA PRESSE

A propos des punitions. — J'aborde un jeune intérimaire qui fonctionne dans une école peuplée. — Eh bien, lui dis-je, vous êtes content là-bas, ça marche? — Si ça marche, vous dites! C'est épatant. Quelle discipline! C'est qu'on emploie un moyen merveilleux. — Oh! vous me rendriez service en me le communiquant, et puis, je pourrais peutêtre le faire connaître à d'autres qui ne seraient pas fâchés de le recevoir et de l'employer. — C'est bien simple: à la moindre manifestation de dissipation, à la plus petite incartade, pan, ça tombe, c'est la punition vigoureuse, ça ne rate pas. Ah! je vous assure que les gosses sont matés. Et il faut voir ça, comme ils filent!

— Et vous admirez le système, évidemment. — Vous pensez, c'est épatant, vous dis-je. Je suis là, mon crayon et mon carnet à la main : Un tel, vous bavardez, 15 lignes; un tel, vous vous tenez mal, un verbe; un tel, vous poussez le camarade, en retenue; pan, pan, ça tombe, oh! ils filent doux. C'est merveilleux, vous dis-je, épatant! Quelle discipline! Et pas de peine, vous savez, c'est parfait. — Hum! hum! parfait! ça sent la Kultur d'une lieue, votre système. Vous avez d'abord dit un mot profond et grave: ils sont matés; moi, je croyais que l'école était créée pour éduquer et non pour mater!

Raisonnons. Les élèves sont devant vous, terrifiés par le carnet et le crayon. Ils savent que cet appareil représente le tonnerre et l'orage, qu'il leur suffit du moindre oubli pour déclancher la bordée de grêlons.

Et ca tombe, en effet, comme la grêle sur la toison des moutons qui passent ou les pierres qui s'abattent sur le dos d'un chien. J'imagine le milieu éducatif dans lequel s'épanouissent ces fleurs humaines : — Pierre, tu bavardes? verbe bavarder; tu ris? verbe rire au futur avec la négation; tu pleures ? 5 minutes de piquet; tu chantes ? 10 lignes; tu te tais? à la retenue jusqu'à tu te décides à me parler. Je n'aime pas les têtus; tu grognes? à la porte, mal élevé, va grogner dehors; tu te tiens mal? 10 mauvaises notes, etc., etc. Comment doivent donc s'arranger vos élèves pour ne pas être punis? S'ils avaient des lettres, ils s'écrieraient : « Aux qualités exigées d'un écolier, combien avonsnous de maîtres capables d'être élèves? » Votre système me rappelle la réponse d'un enfant à sa maman : « Polisson ! reprochait la mère, tu n'as jamais 10 en conduite. Que fais-tu donc à l'école? — Mais je ne fais rien, maman, je t'assure, je cherche ce qu'il faut faire. » Cela, mon ami, c'est l'école à Pandore. Qu'importe au policier Pandore d'avoir tort ou raison ; il est Pandore, donc il a raison. Il s'émerveille de voir les enfants étouffer toute spontanéité, se recroqueviller en croisant les bras, se raidir dans une immobilité de statue.

J'emploie un autre système. Tout d'abord, j'explique aux enfants ce qu'ils doivent faire et leur montre aussi nettement que possible le but qu'il s'agit d'atteindre. Je réalise des efforts pour les amener à comprendre la raison des ordres donnés, je cherche à associer leur intelligence avec la nécessité des situations. Mon action désire émouvoir leur volonté, la décider à s'orienter dans le sens du bien. Pour tout dire en un mot, je projette la plus puissante lumière intellectuelle possible sur le chemin du devoir où mes élèves doivent s'engager. Et j'agis ainsi parce que je crois qu'en général l'être humain renâcle moins qu'on ne pense devant l'obligation du devoir. Seulement, ce qui est difficile pour l'enfant, comme pour l'homme, c'est de connaître ce devoir clairement. Beaucoup de gens n'accomplissent pas leur devoir, ou l'accomplissent mal, non point par mauvaise volonté, mais parce qu'ils ne le connaissent pas.

Je ne punis pas un enfant tant que je ne suis pas certain qu'il y a clarté vigoureuse dans son esprit sur ce qu'il doit faire. Mais dès que cette clarté a été projetée, j'éveille, avec toute la vigueur permise par son âge et son développement intellectuel, le sentiment net de la responsabilité. C'est ici qu'intervient la punition. L'arsenal réglementaire met à sa disposition les armes utiles non point pour frapper l'enfant, mais pour faire jouer la responsabilité individuelle. Exemples : Tu es dissipé et déranges la classe, je te garderai en retenue pour que tu apprennes par une tâche supplémentaire choisie que tu as le devoir de respecter la tranquillité des autres. Tu bouscules tes camarades sur les rangs, je t'isole par le piquet non point pendant une ou plusieurs minutes, mais jusqu'à ce que tu aies compris la nécessité qui s'impose à tous d'être convenable en société. La punition scolaire n'est ni l'épén de Damoclès, ni le sabre du policier; elle est le moyen mis par le législateur au pouvoir de l'éducateur pour apprendre aux enfants que le devoir n'est pas une chimère et la responsabilité une plaisanterie.

Journal des Instituteurs.

* *

En Angleterre: programme scolaire nouveau. — Nous ne devons pas rester étrangers au mouvement pédagogique qui se produit hors de nos frontières: à ne vivre que dans son propre milieu, on se rapetisse, on finit par s'y adapter d'une façon routinière et trop exclusive. Un coup d'œil sur l'étranger nous ouvre des horizons nouveaux, écrit M. Montjotin, au Volume; notre esprit et notre valeur professionnelle s'en augmentent.

Le ministre de l'Instruction publique en Angleterre vient de rédiger tout un programme qui a pour but d'élever le niveau général de l'éducation.

Ce programme comprend deux parties : une proposition de relèvement de crédits complètement étudiée, mise au point et destinée avant tout à augmenter le traitement des instituteurs, — un projet complet de refonte du système scolaire anglais, mais à réalisation lointaine.

Les nouveaux crédits demandés s'élèvent à 96 millions de francs, dont 86 millions pour l'enseignement primaire, 10 millions pour l'enseignement secondaire. En Angleterre, actuellement, il y a 42,000 maîtres avec un traitement au-dessous de 100 livres sterling (2,500 fr.) et 26,700 au-dessous de 90 (2,250 fr.) : « Faut-il alors s'étonner si la profession est tenue en médiocre estime? » Voilà pourquoi le ministre demande pour le prochain budget une augmentation de 86 millions de francs pour le traitement des instituteurs.

Le ministre veut la refonte générale du système anglais d'éducation. « Tout enfant, dit-il, doit recevoir la forme d'éducation la plus susceptible de développer ses dons naturels pour en obtenir la plus haute utilisation. » Cela implique pour l'école anglaise, qui est chose municipale, cette réforme profonde : unifier les écoles, soumettre leurs programmes à l'approbation du pouvoir central. — Une seconde question est le développement de l'école rurale : « Nous continuons à faire trop peu de différence entre l'éducation urbaine et rurale, et j'ai bon espoir qu'avec la coopération du ministre de l'Agriculture, on pourra faire une éducation des enfants de la campagne, calculée de manière à imprimer le goût et l'intérêt des choses rurales, ainsi qu'une utilisation intelligente de tous leurs avantages. »

Journal des Instituteurs.

* *

Le cerveau de l'enfant. — Jusqu'à sept ans, le cerveau de l'enfant est en plein développement : c'est dire que, faible, il a besoin de grands ménagements.

La revue *Child Life*, de Londres, met en garde maîtres et maîtresses qui veulent imposer aux tout petits l'immobilité et le silence : c'est les vouer à une nervosité précoce.

L'expérience étant la seule éducation qui convienne alors à l'enfant, il est absurde au plus haut degré de vouloir lui apprendre à lire et à écrire, voire même à coudre, avant l'âge de six ans. L'œil n'est pas encore adapté à un travail rapproché. et c'est vouloir en affaiblir la portée que de forcer l'enfant à se pencher sur un livre, une ardoise,

une pièce de couture, toutes choses qui devraient être rigoureusement bannies des écoles de jeunes enfants.

Que maîtres et maîtresses se rappellent que, dans les sept premières années, c'est le mouvement qui joue le rôle le plus actif dans le développement mental comme dans le physique.

* *

Les conditions du siècle dans lequel nous vivons, la vapeur, l'électricité, les moyens de locomotion rapide, qui, par leurs trépidations ébranlent les nerfs, le bruit des grandes villes, la vie surchauffée, le surmenage intellectuel, sont évidemment les causes qui ont leurs répercussions sur le système nerveux de l'enfant.

L'enfant nerveux, j'entends ici le nerveux à l'état normal, est généralement un impulsif qui se frappe de tout, les moindres impressions de joie ou de tristesse se peignent sur son visage, le beau soleil le rend gai, le temps couvert l'assombrit; demandez-lui ce qu'il a, il ne sait rien répondre. Il est « mal à son aise ». Ou bien c'est un insensible que rien ne touche, un enfant maussade, égoïste, parfois insupportable, sans cesse agacé et toujours agaçant!

L'éducation, l'influence religieuse n'ont pas eu le temps de modifier un tel tempérament. C'est encore un enfant. L'enfant nerveux est étourdi, remuant, bavard ; il imite les personnes, refait leurs gestes, reproduit facilement les travers des gens qui ne lui sont pas sympathiques ; il ne sait pas encore se vaincre pour supporter les autres.

Ses membres sont dans une gymnastique perpétuelle; si on le contraint à rester tranquille, c'est au détriment de sa santé. L'enfant nerveux se croit toujours plus résistant qu'il ne l'est en réalité; il prend facilement des airs impassibles alors que dans le fond il est sensible au moindre contre temps.

Si le maître ne sait pas comprendre son caractère, il en fera un mauvais élève, insolent, révolté, un mauvais esprit, capable d'entraîner les autres dans la lutte contre l'autorité. Au contraire, si le maître sait trouver la corde sensible, il se l'attachera et fera de ce caractère, le meilleur des enfants.

L'enfant nerveux se laisse surtout impressionner par les idées qui frappent son esprit; il raisonne beaucoup, veut se rendre compte de tout, généralement il est absolu dans ses opinions.

Sa sensibilité aux idées le rend quelquefois soucieux. Quand une leçon l'intéresse, s'il entrevoit le succès, il s'enthousiasme, mais se décourage si la difficulté se présente. Il a de brusques revirements qui déroutent parfois le maître le plus dévoué.

Le petit nerveux est précipité, instable dans son travail, fiévreux dans ses jeux, négligent dans le soin de ses livres et de ses cahiers; son écriture est informe, illisible, il est rarement maître de ses nerfs, sa main se crispe et se contracte sur sa plume, de façon à donner un aspect bien caractéristique.

La sensibilité trop vive nuit encore, à son intelligence : l'attente de quelque événement extraordinaire le met dans un état d'énervement extrême. Ce fait se constate à l'école, un jour de composition. L'enfant impressionnable fournit souvent, ce jour-là, un travail bien inférieur à celui des jours ordinaires. Cette constatation explique les surprises des examens. Au désir d'arriver se mêle la crainte, l'appréhension qui énerve, paralyse les facultés intellectuelles.

Si l'enfant nerveux est bizarre, il est aussi capable de réflexion prolongée, d'observation attentive. Une découverte scientifique, par exemple, exige que l'esprit soit longtemps préoccupé de la question qui s'est posé devant lui. Or, cette concentration naturelle de la pensée du nerveux prouve déjà qu'il n'est pas un esprit médiocre et le maître peut utiliser cette disposition.

Ce serait mal comprendre son devoir que de brusquer l'enfant nerveux sous prétexte de l'éduquer; ce n'est pas par la violence que le maître arrivera à le convaincre.

L'essentiel avec lui est de n'exiger que ce qu'il peut donner, ne lui demander que des petits efforts à sa portée pour lui permettre le plaisir du succès. L'important est d'obtenir quelques progrès et de montrer qu'on les a remarqués.

L'éducateur du nerveux doit agir pour le mieux et laisser faire Dieu; plus que tout autre il doit travailler sans relâche à modifier « un caractère toujours riche de ressources et d'espérance ».

L'école française.

BIBLIOGRAPHIES

Jugend. Erzählungen von Pfarrer Arthur Pfenninger. Schweizer Heimatkunst-Verlag, Weinfelden. Preis 5 Fr.

Pfarrer Pfenningers « Jugend » beginnt langsam bekannt zu werden ; so widmet ihm Dekan Ch. Tester folgende Zeilen :

Was tut man besseres, die Jugend vor langer Weile, vor Allotria und Müssiggang zu behüten und so sie an dem breiten Tor, das zu Schlimmerem und Allerschlimmstem führt, vorbeizuführen? Man schreibt und druckt gute Bücher für sie. Bücher, die das Kind mit roten Lesebäcklein festhalten, dass es gar nicht an Gasse und Kameradschaft, die oft so verhängnisvoll wird, denkt. Denn hier hat es Unterhaltung, die nicht nur Zerstreuung, sondern Sammlung ist, bildende Unterhaltung, welche den Anschauungskreis befruchtet und ohne Zuchtmittel eine schöne Welt der Gesittung in den jungen Geist einschiebt. Ein gutes Buch macht dem Kinde die Natur lebendig, verleiht ihm einen tieferen Blick ins Menschenleben und, was das Schätzenswerteste, es bläst in der jugendlichen Seele den Funken einer guten Gesinnung an, währenddessen der schlechte Lesestoff in innere Verlotterung und vor die Schranken des Gerichtes treibt.

Ein gutes Buch ist im Schweizer Heimatkunst-Verlag in Weinfelden erschienen: «Jugend» heisst es, von Pfarrer Arthur Pfenninger ist es. So gemütlich und gemütvoll ist es geschrieben, so lustig in allem Lebensernst, der auch in diese Geschichten hineinragt, dass der Leserkreis der Kinder sich gleich gefesselt fühlt und dass die Erwachsenen beim Lesen unaufdringlich die Anhaltspunkte in die Hand bekommen, die Jugend seelisch anzufassen und sie zu wohlerzogenen Menschen zu machen.